



---

## Réunion publique

# Aménagement provisoire de la rue Amelot (entre la rue JP Timbaud et la rue de Crussol)

Programme « Rues aux écoles »



# CONTEXTE

## SITUATION DE LA VOIE



Google Street View – juillet 2020

# CONTEXTE

## PROGRAMME « RUES AUX ECOLES »

Mises en place à partir de la **rentrée 2020**, les « **rues aux écoles** » consistent en la **piétonisation** des rues aux abords de certaines écoles parisiennes.

### Pourquoi des rues aux écoles ?

#### Pour la sécurité routière

Du fait de leur taille, les plus petits voient moins les dangers et sont moins visibles des autres usagers.

De plus, ils ne se rendent pas bien compte des distances entre eux et les véhicules en approche. Heureusement, les enfants ne sont pas victimes de plus d'accidents que les autres usagers, mais la Ville de Paris agit pour renforcer leur sécurité.

# CONTEXTE

## PROGRAMME « RUES AUX ECOLES »

### **Pour lutter contre la pollution**

Moins de moteurs, moins de pollution. Certains établissements scolaires se trouvent dans des zones dans lesquelles la qualité de l'air est un véritable problème. Certes la pollution ne s'arrête pas au coin de la rue parce qu'on a piétonnisé quelques dizaines de mètres, mais la multiplication de ces dispositifs de piétonisation, l'abaissement de la vitesse, la création de pistes cyclables... Tout ceci contribue à une meilleure qualité de l'air.

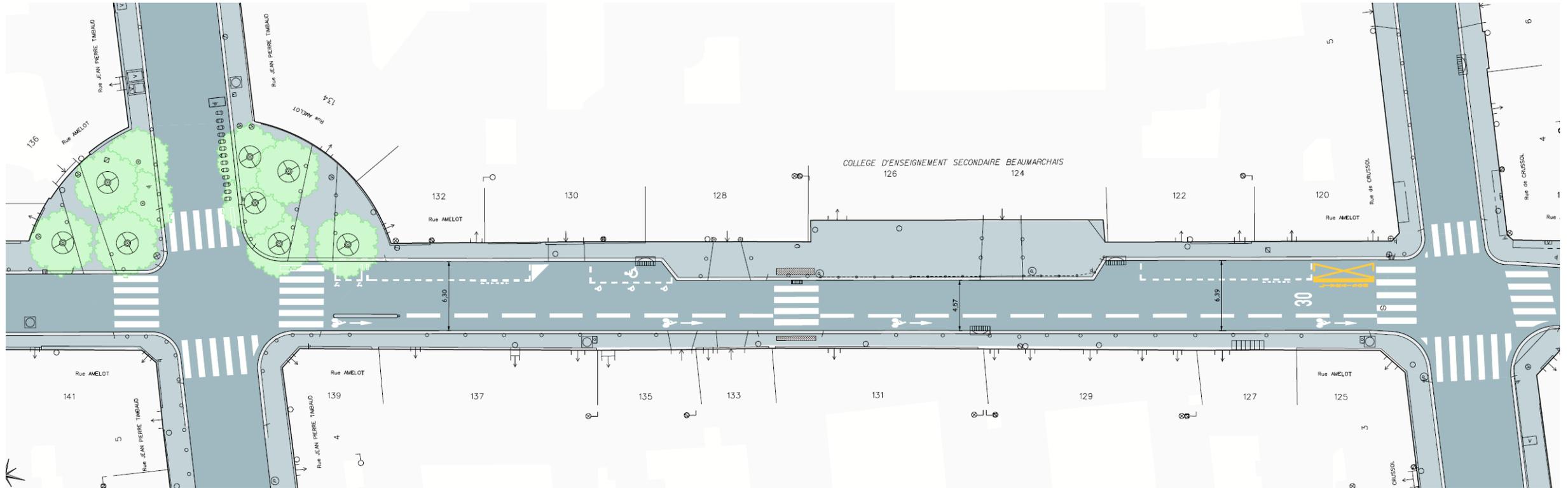
### **Pour lutter contre le bruit**

Fini les bruits de moteurs vrombissants en phase d'accélération devant les fenêtres des classes. Moins de bruit permet plus de concentration et de travailler dans un cadre plus serein.

Dans le 11<sup>e</sup>, 2 rues ont déjà fait l'objet de ce programme : la rue **Pihet** et la rue de la **Présentation**.

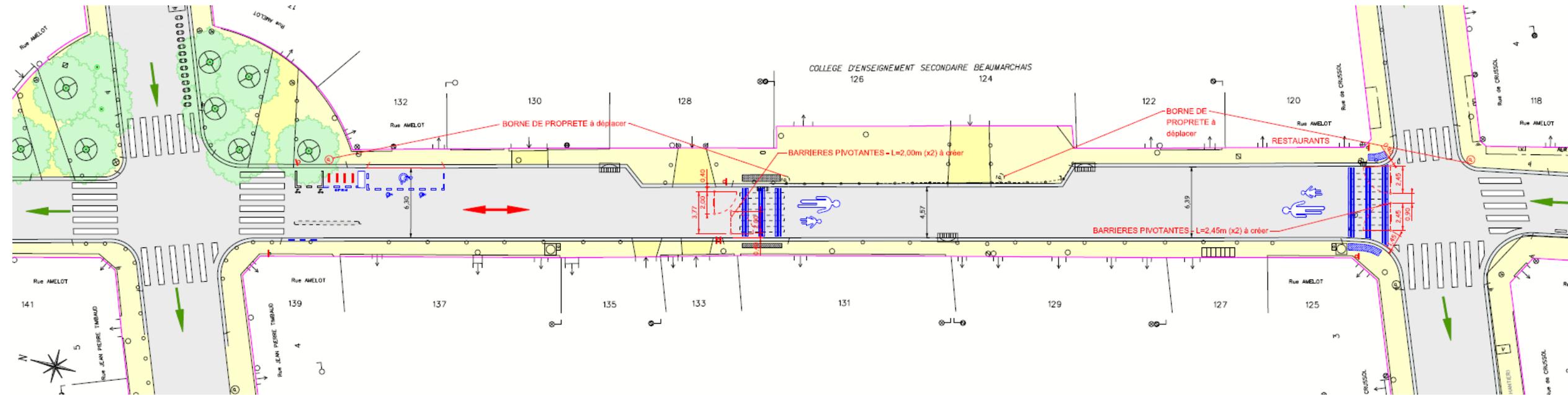
# CONTEXTE

## ETAT ACTUEL



# PROPOSITION

## Aménagement provisoire



# PROPOSITION

## Aménagement provisoire : Objectifs et principes d'aménagement

### L'aménagement provisoire de ce tronçon de la rue Amelot vise à :

- Supprimer les circulations motorisées
- Poser du marquage au sol et les panneaux correspondants
- Mettre en place un dispositif de fermeture permettant l'accès aux secours et services de la Ville de Paris (engins de propreté, etc.)

# PROPOSITION

## Perspective de pérennisation

**Il est envisagé de pérenniser le dispositif permettant un aménagement plus qualitatif et de nouveaux usages de la rue dans le cadre de la démarche « Embellir votre Quartier ».**

Cette pérennisation devra prendre en compte les contraintes techniques suivantes :

- Laisser une circulation libre de 4 m pour les véhicules de secours et les services de la Ville ;
- Tenir compte de la présence en sous-sol des réseaux concessionnaires (gaz, électricité, égout, etc..)

# PROPOSITION

## Perspective de pérennisation : Principes d'aménagement

### Le projet de pérennisation pourrait consister à :

- ramener l'ex-chaussée au niveau des trottoirs pour donner un véritable aspect piéton ;
- supprimer les barrières grillagées le long du collège (sous réserve de l'avis de la Préfecture de Police);
- poser des barrières pivotantes en entrée et sortie de la rue ;
- Végétaliser la voie si les conditions sont réunies (densité importante de réseaux contraignant la plantation)
- créer du stationnement vélo

# PROPOSITION

Perspective de pérennisation : image de référence, la Cité Lepage (19<sup>e</sup>)







---

**Merci**